

# LES SENIORS ET L'EMPLOI EN GUADELOUPE





## ►► La question des âges en Guadeloupe

Comme les autres régions françaises, la Guadeloupe vieillit. Cette situation entraîne deux conséquences :

- le départ en retraite, attendu comme massif, des générations issues du « baby boom » au risque de perturber le marché du travail
- l'allongement de la période d'activité professionnelle, induit par le déséquilibre à venir des régimes de retraite, modifiant considérablement la pyramide des âges dans les entreprises.

Face à cette situation, **OPCALIA**, a engagé une démarche « **SENIORS +** » visant à anticiper et accompagner ce qui constitue désormais, **un des enjeux clefs de l'avenir de la Guadeloupe**.

L'étude réalisée par l'Insee, en partenariat avec la Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Guadeloupe et OPCALIA Guadeloupe, s'inscrit dans cette démarche. Elle constitue une première approche appelée, à devoir être complétée par une étude appliquée aux secteurs professionnels sur les départs en retraite des seniors ainsi que de la pyramide des âges dans les entreprises.

OPCALIA entend continuer et amplifier la démarche « SENIORS+ ». Déjà traduite - en partenariat avec PREREVA - par la réalisation de sessions de formation aux méthodologies de gestion des âges, elle se poursuivra par la tenue d'un colloque sur la question des âges en Guadeloupe, des rencontres ciblées des milieux professionnels les plus concernés, un accompagnement direct des entreprises (diagnostic senior, soutien à la gestion des âges, ...).

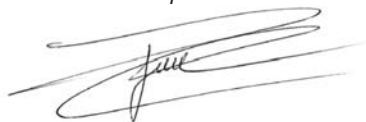
A travers ces actions, OPCALIA vise à créer une véritable dynamique régionale collective pouvant se traduire par la mise en place d'un réseau guadeloupéen de gestion des âges : réponse nécessaire aux effets multifformes et inédits du vieillissement de la population et des actifs de Guadeloupe.

Le Président d'OPCALIA  
Guadeloupe



Pierrot Taurus

Le Vice-président



André Jabol

## ► Avant-propos

*Pour éviter une augmentation trop forte des cotisations ou une réduction importante du montant des pensions, la réforme des retraites mise en œuvre en 2003 repose principalement sur l'allongement de la durée d'activité des salariés. Cette stratégie a pour objectif de permettre d'accroître le nombre des cotisants et de réduire le nombre de retraités. Sous peine d'augmenter fortement le taux de chômage des travailleurs âgés, ce choix implique une forte hausse du nombre de seniors exerçant un emploi.*

*Cette évolution suppose également de modifier le comportement des entreprises à un moment où la conjoncture économique n'est guère favorable.*

*Suite à l'allongement de l'activité professionnelle au-delà de 60 ans, au vieillissement de certaines catégories socioprofessionnelles, à des départs massifs en retraite et aux remplacements qu'ils vont induire, les entreprises seront confrontées à de nouveaux défis : former des salariés expérimentés, gérer des carrières plus longues et un effectif de plus en plus âgé.*

*Au vu de ces constats et des enjeux qu'ils représentent, la DTEFP, OPCALIA Guadeloupe et l'Insee ont décidé d'unir leurs compétences en matière d'analyse et leurs connaissances du terrain dans un partenariat d'étude.*

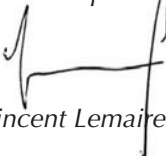
### Les seniors et l'emploi en Guadeloupe

*est l'aboutissement de ce projet. Cette publication dresse un panorama de la situation des seniors guadeloupéens au regard de l'emploi. Le vieillissement de la population active et de certaines professions, l'activité des seniors, leur positionnement vis-à-vis du chômage et les freins pour leur retour en activité, tels sont les principaux thèmes abordés dans cette étude.*

*Au-delà d'un simple état des lieux sur la situation des travailleurs âgés vis-à-vis de l'emploi, cette étude a pour ambition d'être une aide à la décision pour tous les acteurs guadeloupéens concernés par cette problématique : chefs d'entreprise, décideurs économiques ou politiques et les seniors eux-mêmes.*

*L'atteinte de cet objectif serait la meilleure récompense que pourraient recevoir les auteurs.*

Le Directeur du travail de l'emploi  
et de la formation professionnelle



Vincent Lemaire

Le Chef du Service régional de l'Insee



Patrick Hernandez



## ▶▶ **Sommaire**

Synthèse.....	5
Une population vieillissante.....	6
Les seniors sur le marché du travail.....	7
Les emplois des seniors.....	8
Le chômage des seniors.....	11
Le retour à l'emploi des seniors.....	12
Définitions.....	13
Pour en savoir plus.....	14

## ►► Synthèse

### *Les seniors et l'emploi en Guadeloupe*

La population de la Guadeloupe vieillit et les seniors 50-64 ans sont de plus en plus nombreux. En 2008, le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans est de 36 500 soit un tiers de plus qu'en 2002.

Cependant, moins d'un senior sur deux occupe un emploi. Avec un taux d'emploi des 55-64 ans à 41%, la Guadeloupe se situe à neuf points de l'objectif européen fixé par le traité de Lisbonne.

En Guadeloupe, 43% des seniors en emploi sont concentrés dans cinq professions : agents de service de la fonction publique, personnels des services aux particuliers, professeurs des écoles et instituteurs, artisans-commerçants et assimilés. Certaines catégories socioprofessionnelles sont davantage touchées par le vieillissement : les agriculteurs sur petite ou grande exploitation, les différents personnels de la fonction publique, les professeurs et les professions libérales.

De nombreux seniors occupent un emploi dans le secteur public. Ils travaillent majoritairement en contrat à durée indéterminée et à temps complet. Les seniors sont généralement présents depuis au moins dix ans dans leur entreprise. Lorsqu'ils sont au chômage, ils éprouvent de grandes difficultés à retrouver un emploi. Au total, 7 500 seniors sans emploi (4 500 chômeurs et 3 000 inactifs) souhaitent travailler. Le retour à l'emploi des seniors étant difficile, pour certains cela passe par la création de leur propre entreprise.

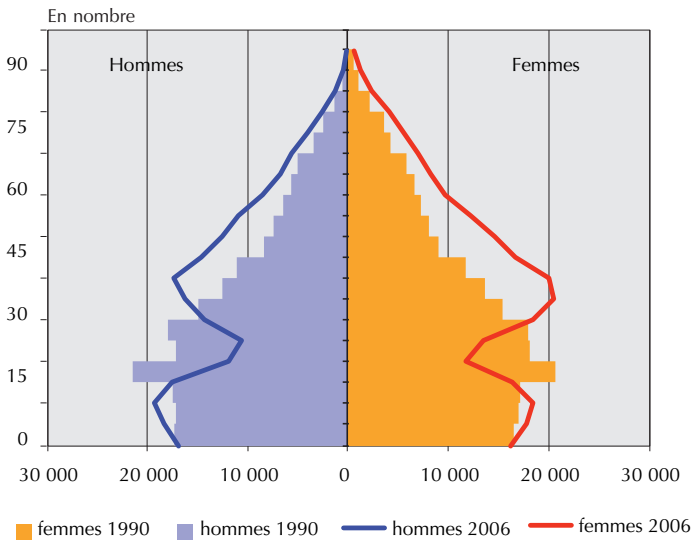
## ►► Une population vieillissante

La population de la Guadeloupe vieillit. L'âge moyen d'un Guadeloupéen est de 34,6 ans en 2005, il était de 29,1 ans en 1975. En 2030, il atteindra 41,8 ans. Ce vieillissement s'explique par une baisse de la fécondité, une augmentation de l'espérance de vie et de nombreux retours au pays au moment de la retraite.

Si les tendances démographiques se poursuivent, en 2030, les plus de 60 ans représenteront 31% de l'ensemble de la population, contre 15% en 2005.

### Plus de personnes âgées, moins de jeunes

#### Pyramide des âges de la population en Guadeloupe



Source : Insee, estimations de population (2006)

En 2008, le nombre d'actifs (personnes ayant un emploi et chômeurs) au sens du bureau international du travail (BIT) âgés de 50 à 64 ans, s'élève à 36 500. Il était de 27 600 en 2002. Ainsi, le nombre de seniors actifs a augmenté de 32%. En revanche, le taux d'activité de ces seniors progresse faiblement. Il passe de 53,5% en 2002 à 55,3% en 2008, soit une hausse de 1,8 point.

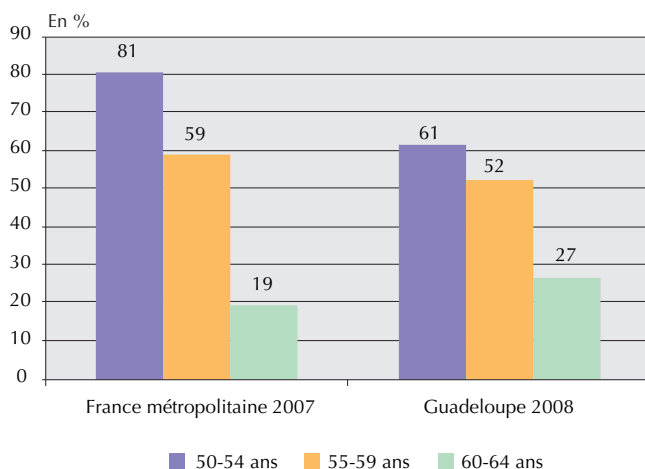
## ►► Les seniors sur le marché du travail

### Des seniors en emploi de moins en moins nombreux après 60 ans

En 2008, les seniors qui occupent un emploi sont minoritaires. Ils représentent 48,5% de la population des 50-64 ans. Après 60 ans, ceux qui travaillent sont nettement moins nombreux : le taux d'emploi des 50-54 ans s'établit à 61% alors que celui des 60-64 ans n'est que de 27%.

#### Un décrochage de l'emploi après 60 ans

##### Taux d'emploi des seniors



Source : Insee, enquêtes Emploi

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a fixé comme objectif, pour les pays de l'Union européenne, un taux d'emploi d'au moins 50% pour les 55-64 ans à partir de 2010. Cet objectif vise à préserver le potentiel de croissance de l'économie et le financement des retraites face au vieillissement de la population. En 2008, le taux d'emploi des 55-64 ans s'élève à 41 % en Guadeloupe contre 37,6 % en métropole. En Guadeloupe, les seniors travaillent plus souvent jusqu'à l'âge de 65 ans.

## ►► Les emplois des seniors

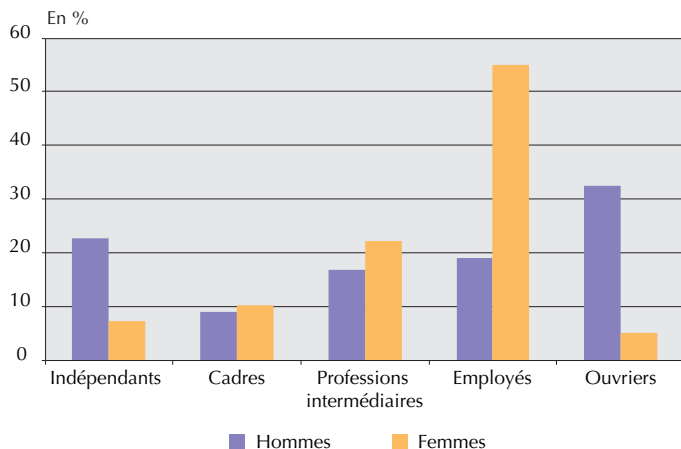
### Nombreux parmi les indépendants et les employés de la fonction publique

Par rapport à l'ensemble de la population active, les seniors sont davantage représentés dans le secteur public et parmi les indépendants, moins souvent parmi les salariés du secteur privé. Ils sont plus nombreux que leurs cadets à occuper un emploi dans les administrations et l'éducation et moins nombreux dans le commerce et les services.

Relativement à l'ensemble des actifs ayant un emploi, les seniors occupent plus souvent un poste d'employé de la fonction publique : ils sont 6 000 dans ce cas soit 18,6 % des seniors en emploi. Ils sont aussi plus fréquemment artisans, commerçants ou agriculteurs que les moins de 50 ans. En revanche, ils exercent moins souvent les emplois d'ouvriers qualifiés. Ce sont plutôt les jeunes qui occupent ces postes. Les travailleurs âgés sont également peu représentés sur des postes de professions intermédiaires, d'employés de commerce et d'employés administratifs des entreprises.

### Parmi les 50-64 ans, la moitié des femmes qui travaillent sont employées

#### Catégorie sociale des seniors ayant un emploi en Guadeloupe selon le sexe



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008

Parmi les 50-64 ans, une femme sur deux en activité est une employée. En revanche, les hommes de cette tranche d'âge sont plus souvent indépendants ou ouvriers.



### 40% des cadres de la fonction publique ont entre 50 et 64 ans

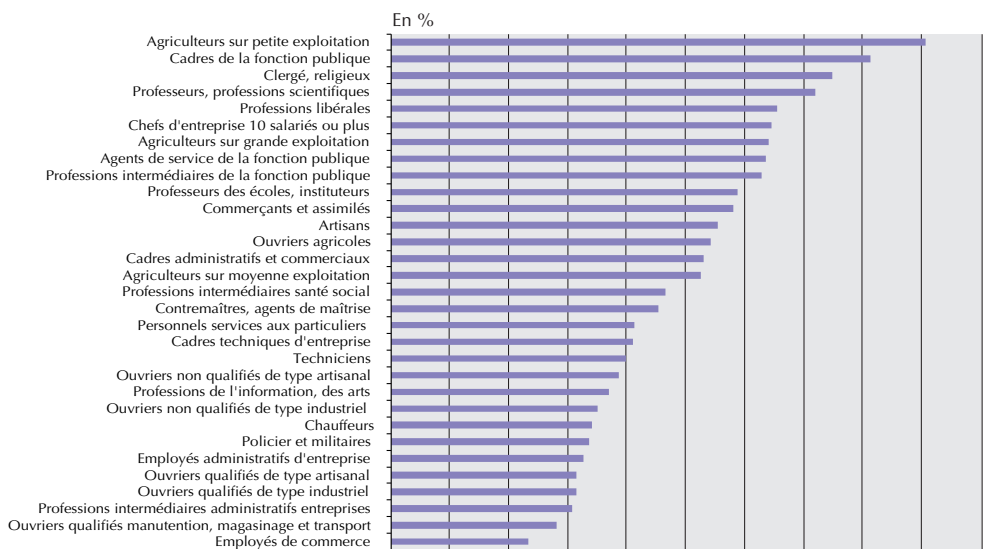
Les seniors sont très nombreux parmi les agriculteurs sur petite exploitation et les cadres de la fonction publique. Sur dix petits exploitants agricoles, quatre sont seniors. Et quatre cadres de la fonction publique sur dix ont entre 50 et 64 ans.

Dans les professions libérales, une personne sur trois est âgée de plus de 50 ans. Dans cette catégorie socioprofessionnelle, les arrivées de jeunes sont bien moins nombreuses que les départs des plus anciens. Ainsi, l'effectif des professions libérales vieillit progressivement. Il en est de même pour les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus : le tiers d'entre eux est âgé de plus de 50 ans. Leur remplacement est à prendre en considération car des emplois en dépendent.


L'artisanat emploie aussi un nombre élevé de sexagénaires : 10% des 60-64 ans qui travaillent occupent un emploi dans l'artisanat, contre 6% sur l'ensemble de la population ayant un emploi.

### Davantage de seniors chez les agriculteurs sur petites exploitations, les cadres de la fonction publique et les professeurs

#### Part des plus de 50 ans dans chaque catégorie socioprofessionnelle en Guadeloupe



Source : Insee, Enquêtes Annuelles de Recensement 2004-2007  
 Champ : Guadeloupe, individus âgés de 15 à 64 ans



Les agriculteurs sont plus âgés que la moyenne des travailleurs guadeloupéens. Mais, le vieillissement de cette profession s'est ralenti. Cette stabilisation de la moyenne d'âge des agriculteurs s'explique en particulier par la cessation d'activité dans les tranches d'âge intermédiaires.

Les ouvriers qualifiés, les professions intermédiaires administratives et commerciales en entreprise et les employés de commerce restent des métiers avec des effectifs plus jeunes. Sur dix individus occupant ces postes, un seul est âgé de 50 à 64 ans.

### **Des contrats à durée indéterminée et à temps complet**

Neuf seniors sur dix travaillent en contrat à durée indéterminée. Les travailleurs âgés sont moins touchés par le temps partiel : 19% contre 21% pour les 15-64 ans. Toutefois, chez les seniors, 65% des femmes subissent le travail à temps partiel, contre 30% des hommes.

#### **Davantage de travail à temps partiel pour raisons de santé parmi les seniors**

##### **Motifs du temps partiel des actifs à temps partiel en Guadeloupe**

En %	50-64 ans			15-64 ans		
	hommes	femmes	ensemble	hommes	femmes	ensemble
Temps partiel pour raisons de santé	1,6	8,8	6,3	2,0	2,7	2,4
Temps partiel pour raisons économiques	30,3	65,3	53,3	38,4	66,8	55,8
Temps partiel pour autres motifs	68,1	25,9	40,4	59,6	30,5	41,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008

Trois seniors sur quatre travaillent pour la même entreprise depuis au moins dix ans. La rotation de main d'œuvre est très faible pour les seniors : ceux-ci ont une ancienneté moyenne dans leur entreprise de 21 ans, contre 11 ans pour les 15-64 ans.

#### **Le salaire des seniors**

En 2006, dans le secteur privé, les seniors perçoivent un salaire horaire moyen de 27% à 54% plus élevé que la moyenne. Ancienneté professionnelle et occupation de postes qualifiés expliquent pour une bonne part ces différences. Sur des postes moins qualifiés, les écarts sont moins élevés.

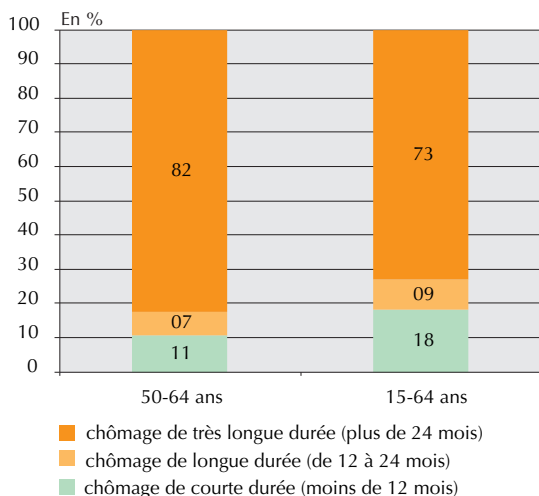
Quelle que soit l'ancienneté dans l'entreprise, le salaire moyen des seniors est plus élevé que celui de leurs cadets. Les seniors ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise ne subissent pas de déclassement salarial pour ce qui concerne le salaire horaire moyen. En revanche, sur l'année, le salaire moyen des seniors de retour en emploi est nettement inférieur à celui des seniors présents dans leur entreprise depuis plus d'un an. Les seniors de retour en emploi ont plus fréquemment des durées de travail incomplètes sur l'année. Ils sont embauchés soit en contrat à durée déterminée, soit à temps partiel.

## ►► Le chômage des seniors

En 2008, en Guadeloupe, 4 500 chômeurs sont âgés de 50 à 64 ans. Le taux de chômage des seniors s'établit à 12,3% contre 22% dans l'ensemble de la population active. Néanmoins, ce résultat est à relativiser. Démotivés, de nombreux seniors ne font plus de démarche de recherche d'emploi. Ils ne sont alors pas considérés comme chômeurs même si 3 000 seniors inactifs désirent travailler.

### Huit seniors au chômage sur dix le sont depuis plus de 24 mois

*Ancienneté dans le chômage des chômeurs en Guadeloupe selon l'âge et le sexe*



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008

Si les seniors sont moins touchés par le chômage en Guadeloupe, ils ont davantage de difficultés à en sortir. Ainsi, 82% des chômeurs âgés de 50 à 64 ans sont des chômeurs de très longue durée. En Guadeloupe, les seniors restent au chômage en moyenne sept ans, contre quatre ans pour les 15-64 ans.

### Les seniors s'appuient sur leur réseau de relations pour retrouver un emploi

Pour pouvoir valoriser au mieux leurs compétences, les seniors privilégient les démarches de recherche d'emploi limitant le nombre d'intermédiaires entre eux et les employeurs. Le tiers des seniors au chômage n'est pas inscrit à l'ANPE mais fait appel à d'autres moyens contre 18% pour les 15-64 ans.

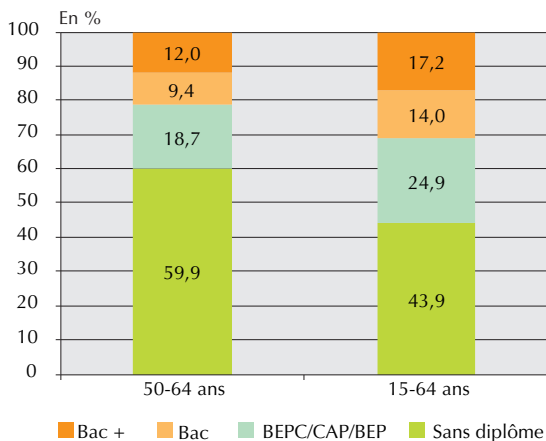
## ►► **Le retour à l'emploi des seniors**

Plusieurs raisons peuvent être invoquées comme étant des freins à l'emploi des seniors guadeloupéens. Parmi elles, le niveau de formation insuffisant et la pénurie d'emplois existant dans le département.

Les seniors sont moins diplômés que leurs cadets : 60% des seniors n'ont aucun diplôme contre 44% pour l'ensemble de la population active. Malgré une faible formation initiale, les 50-64 ans sont peu nombreux à suivre une formation complémentaire : 18% contre 21% pour les 15-64 ans.

### Trois seniors sur cinq n'ont pas de diplôme

#### Diplômes de la population sortie de formation initiale en Guadeloupe



Source : Insee, enquête Emploi DOM 2008

Le rapport entre les demandes et les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE témoigne des fortes tensions sur le marché du travail. En décembre 2008, pour une offre d'emploi enregistrée (OEE), 32 demandes d'emploi (DEFM) ont été enregistrées en Guadeloupe contre 11 en France hexagonale. Les seniors et les jeunes sont parmi les premières victimes de cette pénurie d'emplois.

### **Créer son entreprise pour créer son emploi**

Le retour à l'emploi des seniors étant difficile, pour certains cela passe par la création de leur propre entreprise, donc de leur propre emploi. En 2006, 37% des seniors qui ont créé une entreprise étaient chômeurs l'année précédente et 20% étaient sans activité professionnelle.

## ► Définitions

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs ayant un emploi + chômeurs).

Le chômage (BIT) : En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à l'ANPE (et inversement).

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi + chômeurs) et la population totale correspondante.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.



## ►► *Pour en savoir plus*

« Les préretraites : un outil important de la gestion des âges dans les entreprises », Premières Synthèse, n°45-1, Dares - 2002.

« Les salaires des seniors sont-ils un obstacle à leur emploi ? », Dossier - Les salaires édition 2005, Insee Références.

« Croissance et vieillissement de la population active en 2015 », AntianeÉco n°68, Insee-Dirag - 2007

« Emploi, chômage et précarité », Rapport du Conseil National de l'Information Statistique, n°108, p.55 - 2008.

« Structure et évolution de la population active selon l'âge », Données sociales, La société française, Insee - 2006.

« Les entreprises face au vieillissement de leur effectif », Économie et Statistique n°368, Insee - 2003.

« Les projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030 », Cahiers Antilles-Guyane, Insee-Dirag - 2008.

« Les seniors et l'emploi », Analyses n°21, Insee-Picardie - 2007.

« Emploi des seniors aquitains : loin de l'objectif de Lisbonne », Quatre Pages n°180, Insee-Aquitaine - 2008.

« Le marché du travail et les politiques de l'emploi en Guadeloupe », Bilan 2007, DTEFP.

Directeur de la publication : René Jean

Rédacteur en chef : Élisabeth Lauret

Équipe de projet :

OPCALIA : V. Chassaing, M.A. Gersen, J.M. Manoury

Insee : C. Celma, X. Paraire, P. Valadou

DTEFP : M. Arconte

Assistante de rédaction : Annick Couillaud

Maquette et Impression :

IDC : 0590 93 78 28

